

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES CHENAUX  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE**

**510<sup>e</sup> séance**

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE**, tenue le 4 juillet 2016, à 19 h 30, au Centre communautaire, situé au 100, rue de la Fabrique, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec à laquelle session

Sont présents : Mme Diane Aubut, mairesse  
Mme Germaine Leboeuf, conseillère  
M. Steve Massicotte, conseiller  
M. Francis Perron, conseiller  
M. Adam Perreault, conseiller  
Mme Nancy Benoît, conseillère  
M. Richard Cossette, conseiller  
M. Jacques Taillefer, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire de la séance

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de madame la mairesse.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**MOMENT DE RÉFLEXION**

**2016.07.187**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Considérant la mention à l'ordre du jour des sujets suivants :

**A. Ouverture de la séance (ordre du jour, procès-verbal, suivi)**

1. Moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2016
4. Affaires découlant du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2016

**B. Gestion financière (rapport budgétaire, virements de crédits, paiement de comptes)**

1. Liste des comptes à payer
2. Encaissements pour le mois de juin 2016

**Période de questions (15 minutes)**

**C. Administration générale**

1. Dépôts de documents
  - 1.1. Consommation électrique
  - 1.2. Consommation d'eau
  - 1.3. Rapport d'ouverture des soumissions pour la fourniture d'habits de combat incendie
2. Correspondance
  - 2.1. Hockey mineur des Chenaux – Demande de carte d'aiguillage gratuite
  - 2.2. Club de baseball sénior de La Pérade – Demande de contribution financière

- 2.3. Appartenance Mauricie – Société d’histoire régionale – Demande d’achat de calendriers 2017
3. Mise aux normes du centre récréatif Jean-Guy Houle – Signataire de la convention d’aide
4. Développement domiciliaire – Dépôt d’offre d’achat
5. Congrès des chefs de pompiers – Autorisation de la dépense
6. Embauche de personnel – Technicienne en loisirs, vie culturelle et communautaire et Coordonnateur aréna
7. Disposition de véhicules – Mandat au directeur général
8. Étude de sol – Caserne de pompier et développement domiciliaire – Mandat au directeur général
9. Remplacement de l’Unité d’urgence – Achat d’un véhicule temporaire
10. Congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités – Participation du directeur général – Autorisation de la dépense

**D. Contrat et appels d’offres**

1. Achat d’habits cinq (5) de combat incendie – Octroi du contrat
2. Remplacement du Ford F-150 – Acceptation de la soumission
3. Location Ford F-150 – Location Sauvageau – Autorisation de la dépense

**E. Avis de motion**

1. Règlement modifiant le règlement 2015-253 sur la tarification des services municipaux

**F. Adoption de règlement**

**G. Sécurité publique**

**H. Travaux publics**

**I. Hygiène du milieu**

1. Rapport annuel sur la gestion de l’eau potable 2014 – Adoption du rapport

**J. Urbanisme, développement économique et mise en valeur du territoire**

1. Agrandissement illégal du 347 Île-du-Sable – Mandat aux procureurs de la municipalité
2. Période de question portant sur la demande de dérogation mineure - lot 4 174 299 afin de permettre de maintenir l’installation d’une thermopompe dans la cour latérale sur rue à 6,27 mètres de l’emprise de la rue de la Rivière
3. Demande de dérogation mineure – lot 4 174 299

**K. Loisir et culture (bibliothèque, centre communautaire, aréna, parc et loisirs)**

**L. Divers**

**Période de questions (15 minutes)**

**M. Rapport des comités**

**N. Levée ou ajournement de la séance**

Il est proposé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour présenté.

Adoptée.

2016.07.188

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2016**

Chacun des membres du conseil ayant reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre, le secrétaire d'assemblée est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance du 6 juin 2016 soit adopté tel que rédigé.

Adoptée.

**AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2016**

Aucune.

**GESTION FINANCIÈRE (RAPPORT BUDGÉTAIRE, VIREMENTS DE CRÉDITS, PAIEMENT DE COMPTES)**

2016.07.189

**LISTE DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité d'approuver les comptes payés, à payer d'une somme de 576 251,49 \$.

Liste des comptes payés	344 909,96 \$;
Liste des comptes à payer	183 144,27 \$;
Liste des salaires	48 197,26 \$.

Les listes sont conservées dans les archives de la municipalité.

Adoptée.

**ENCAISSEMENTS DU MOIS DE JUIN 2016**

Les encaissements du mois de juin seront inscrits au prochain mois.

**PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR (15 minutes)**

Des questions sont posées par le public sur les sujets suivants :

- Oléoduc Énergie Est;
- Demande d'information sur le suivi de la MRC du dossier de l'oléoduc;
- Hockey sénior;
- Dos d'âne.

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**DÉPÔT DE DOCUMENTS**

**CONSOMMATION ÉLECTRIQUE**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance des statistiques de consommation électrique au coût réel.

## CONSOMMATION D'EAU

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance des statistiques de consommation d'eau.

## RAPPORT D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR LA FOURNITURE D'HABITS DE COMBAT INCENDIE

Le directeur général dépose le procès-verbal de l'ouverture des soumissions reçues, pour *l'Appel d'offres sur invitation- Fourniture d'habits de combat incendie* pour le service de protection des incendies, tenue au centre communautaire Charles-Henri-Lapointe, 100 rue de la Fabrique, 2<sup>e</sup> étage, le 20 juin 2016, à 14 h 15, en présence de monsieur Jacques Taillefer, directeur général et de madame Sylvie Brière, employée de la municipalité, qui agit à titre de témoin, lequel se résume comme suit :

Nom de l'entreprise, date et heure de réception	Montant avant taxes	Montant avec les taxes
Boivin et Gauvin Le 17 juin 2016, à 10h19	8 000,00 \$	9 198,00 \$
L'Arsenal Le 16 juin 2016, heure non précisée	7 199,95 \$	8 278,14 \$
Aéro-Feu Le 8 juin 2016, heure non précisée	7 675,00 \$	8 824,33 \$

## CORRESPONDANCE

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la correspondance reçue au cours du mois de juin 2016.

2016.07.190

### HOCKEY MINEUR DES CHENAUX – DEMANDE DE CARTE D'AIGUISAGE GRATUITE

CONSIDÉRANT QUE le comité du Hockey mineur des Chenaux organise son souper-bénéfice afin de récolter des profits pour la saison de hockey des jeunes et qu'il souhaite faire tirer des prix de présences pendant la soirée;

Il est proposé par Francis Perron et résolu à l'unanimité d'octroyer dix (10) aiguisages gratuits au comptoir de l'aréna en guise de prix de présences pour les joueurs des Prédateurs de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Adoptée.

2016.07.191

### CLUB DE BASEBALL SÉNIOR DE LA PÉRADE – DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT QU'annuellement la municipalité supporte l'équipe de Baseball sénior les Mustangs de Sainte-Anne-de-la-Pérade;

Il est proposé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité d'accorder une contribution financière de 200,00 \$ pour la saison 2016 des Mustangs de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Adoptée.

2016.07.192

### APPARTENANCE MAURICIE – SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RÉGIONALE – DEMANDE D'ACHAT DE CALENDRIERS 2017

CONSIDÉRANT QUE Appartenance Mauricie – Société d'histoire régionale publie annuellement son calendrier mettant en valeur le rôle de la Mauricie dans l'histoire du Canada;

Il est proposé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité d'acheter cinq (5) calendriers à Appartenance Mauricie – Société d'histoire régionale, au coût de 10,00 \$ l'unité pour une dépense de 50,00 \$.

Adoptée.

**2016.07.193**

**MISE AUX NORMES DU CENTRE RÉCRÉATIF JEAN-GUY HOULE – SIGNATAIRE DE LA CONVENTION D'AIDE**

Il est proposé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade, monsieur Jacques Taillefer, à conclure une entente avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur concernant l'octroi d'une subvention pour la mise aux normes du centre récréatif Jean-Guy Houle, dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III, et à respecter les conditions du ministère rattachées à cette entente.

Adoptée.

**2016.07.194**

**DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE – DÉPÔT D'OFFRE D'ACHAT**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite acquérir les lots 5 074 224, 4 176 586 et 4 176 373 afin d'y réaliser un développement domiciliaire afin d'attirer de nouveaux résidents dans la municipalité;

Il est proposé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité de mandater le directeur général à déposer une offre de 140 000,00 \$ pour acquérir les lots 5 074 224, 4 176 586 et 4 176 373 afin d'y réaliser un développement domiciliaire et que l'acquisition soit conditionnelle à l'acceptation d'un règlement d'emprunt, pour la réalisation du projet incluant, entre autres, les infrastructures routières, de l'aqueduc et des égouts, par la population et le ministère des Affaires Municipales et Occupation du territoire et de la réalisation de tests de sols indiquant qu'il n'y a pas de contrainte pour la réalisation du projet.

Adoptée.

**2016.07.195**

**CONGRÈS DES CHEFS DE POMPIERS – AUTORISATION DE LA DÉPENSE**

CONSIDÉRANT QU'il est souhaitable que les membres du personnel de la municipalité reçoivent de la formation et soient au courant des derniers développements dans leur secteur d'intervention;

CONSIDÉRANT QUE le congrès annuel des membres de l'Association des Chefs en sécurité incendie du Québec est un moment privilégié pour l'échange et la formation des officiers en sécurité incendie;

Il est proposé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité d'autoriser le remboursement de la dépense de 2 569,78 \$, pour la participation de deux (2) officiers du service de prévention des incendies de Sainte-Anne-de-la-Pérade, au congrès annuel des Chefs en sécurité incendie du Québec, soit les lieutenants Francis Perron et Martin Rivard.

Adoptée.

2016.07.196

**EMBAUCHE DE PERSONNEL – TECHNICIENNE EN LOISIRS, VIE CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE ET COORDONNATEUR ARÉNA**

CONSIDÉRANT QUE la technicienne en loisirs, vie culturelle et communautaire quittera son poste, temporairement, pour un congé de maternité au mois d'août prochain pour une période indéterminée;

CONSIDÉRANT QUE la coordonnatrice de l'aréna a remis sa démission à la fin de la saison 2016-2017;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite combler le poste pour le remplacement du congé de maternité de la technicienne en loisirs, vie culturelle et communautaire et le poste de coordonnateur (trice) de l'aréna;

CONSIDÉRANT QUE le comité des ressources humaines est à compléter le processus de sélection pour le poste de coordonnateur (trice) de l'aréna;

Il est proposé par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de madame Joanie M. Dion à titre de technicienne en loisirs, vie culturelle et communautaire avec le statut d'employé temporaire tel que décrit à l'article 2.05 de la convention collective en vigueur régissant les conditions de travail et de reporter l'embauche du coordonnateur (trice) de l'aréna à une séance ultérieure du conseil.

Adoptée.

2016.07.197

**DISPOSITION DE VÉHICULES – MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a mis au rancart deux (2) véhicules de sa flotte soit, l'unité d'urgence du service de protection des incendies et une camionnette du service des travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE les deux (2) véhicules ne sont plus en état de fonctionnement;

Il est proposé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité de mandater le directeur général afin de disposer de l'ancienne unité d'urgence du service de protection des incendies, de marque Ford modèle CTV de l'année 1999, numéro de série IFDWE20F4XHAG69301 et la camionnette de marque Ford, modèle F-150, de l'année 2003 du service des travaux publics, numéro de série 2FTRF18W63CA70491 auprès d'un ferrailleur.

Adoptée.

2016.07.198

**ÉTUDE DE SOL – CASERNE DE POMPIERS ET DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE – MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

CONSIDÉRANT QUE suite aux études de sols pour l'agrandissement de l'hôtel de ville, le conseil souhaite être proactif en cas de travaux de modification de la caserne incendie;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite connaître l'état des lots dont elle projette faire l'acquisition afin d'y faire un développement domiciliaire;

CONSIDÉRANT QU'il y a des économies à faire réaliser les deux (2) études lors d'une même et seule intervention;

Il est proposé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de services professionnels de groupe SMi pour l'étude

géotechnique en vue de l'agrandissement de la caserne de pompiers au montant de 5 775,00 \$, avant toutes les taxes applicables et d'autoriser le directeur général de faire réaliser et d'autoriser la dépense pour l'étude de sol des lots 5 074 224, 4 176 586 et 4 176 373 par la firme SMi selon les termes de la soumission à être transmise à la municipalité par la firme pour un montant maximal de 6 000,00 \$ avant toutes les taxes applicables.

Adoptée.

2016.07.199

**REPLACEMENT DE L'UNITÉ D'URGENCE – ACHAT D'UN VÉHICULE TEMPORAIRE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité loue actuellement un véhicule afin de remplacer, temporairement, l'unité d'urgence du service de protection des incendies au coût de 1 850,00 \$ mensuellement avant toutes les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle unité d'urgence ne pourra être livrée avant le mois de mai 2017;

CONSIDÉRANT QUE nous avons eu un avis verbal d'un inspecteur routier à l'effet que nous pourrions, temporairement, remplacer ce véhicule par une ambulance usagée avec un réaménagement afin de sécuriser les équipements qui se trouvent dans le véhicule;

Il est proposé par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général à procéder à l'achat d'un véhicule ambulancier afin de le transformer, de manière temporaire, en unité d'urgence et d'engager une somme maximale de 10 000,00 \$ dans l'achat du véhicule.

Adoptée.

2016.07.200

**CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS – PARTICIPATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL – AUTORISATION DE LA DÉPENSE**

CONSIDÉRANT QU'il est souhaitable que les membres du personnel de la municipalité reçoivent de la formation et soient au courant des derniers développements dans leur secteur d'intervention;

CONSIDÉRANT QUE le congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités est un moment privilégié pour l'échange et la formation dans le secteur municipal;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général n'a pas été en mesure d'assister au congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux et que ses frais de participation ont été remboursés;

Il est proposé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général à assister au congrès de la Fédération québécoise des municipalités qui aura lieu du 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2016, en la ville de Québec, au coût de 720,00 \$, plus taxes et d'autoriser les frais inhérents liés à cette activité conformément aux dispositions du *Règlement concernant les frais de représentation et de déplacement des élus municipaux et des employés* en vigueur à la municipalité.

Adoptée.

## **CONTRAT ET APPELS D'OFFRES**

2016.07.201

### **ACHATS D'HABITS CINQ (5) DE COMBAT INCENDIE – OCTROI DU CONTRAT**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à un appel d'offres, sur invitation, afin d'acquérir cinq (5) habits de combats incendie auprès de trois (3) fournisseurs;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions ont été ouvertes le 20 juin 2016, à 14 h 15 et que la soumission de l'Arsenal a été jugée la plus basse soumission conforme;

Il est proposé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité d'accepter la plus basse soumission conforme, soit celle de l'entreprise l'Arsenal, au montant de 7 199,95 \$ avant toutes les taxes applicables, pour l'acquisition de cinq (5) habits de combat incendie tels que décrit dans le document de soumission soumis par la firme.

Adoptée.

2016.07.202

### **REMPLACEMENT DU FORD F-150 – ACCEPTATION DE LA SOUMISSION**

CONSIDÉRANT QU'une camionnette du service de la voirie a été remise suite à un bris majeur;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé à La Pérade Ford une soumission pour un véhicule usagé de modèle F-150;

Il est proposé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission déposée par La Pérade Ford pour un véhicule Ford F-150, cabine double renforcée avec boîte de 8 pieds XLT, de l'année 2011, blanc avec moteur V-8 5 litres, indiquant 95180 kilomètres au compteur, avec une garantie de base de 3 mois ou 5 000 kilomètres et prolongée à six mois pour un montant de 20 000,00 \$ avant toutes les taxes applicables.

Adoptée.

2016.07.203

### **LOCATION DU FORD F-150 – LOCATION SAUVAGEAU – AUTORISATION DE LA DÉPENSE**

CONSIDÉRANT QU'une camionnette du service de la voirie a été remise suite à un bris majeur;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a dû louer d'urgence un véhicule de remplacement;

Il est proposé par Francis Perron et résolu à l'unanimité d'autoriser la dépense suite à la location d'un véhicule Ford F-150 avec signalisation, pour une durée d'un mois de la firme Location Sauvageau, au montant de 1 109,00 \$ avant toutes les taxes applicables.

Adoptée.

## **AVIS DE MOTION**

### **RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2015-253 SUR LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX**

Le conseiller Richard Cossette donne avis de motion de la présentation d'un règlement modifiant le règlement 2015-253 sur la tarification des services municipaux.



## **ADOPTION DE RÈGLEMENT**

Aucun point.

## **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun point.

## **TRAVAUX PUBLICS**

Aucun point.

## **HYGIÈNE DU MILIEU**

2016.07.204

### **RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE 2014 – ADOPTION DU RAPPORT**

Il est proposé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2014.

Adoptée.

## **URBANISME, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

2016.07.205

### **AGRANDISSEMENT ILLÉGAL DU 347 ÎLE-DU-SABLE – MANDAT AUX PROCUREURS DE LA MUNICIPALITÉ**

CONSIDÉRANT QU'un permis a été émis pour la réalisation de travaux au 347, chemin Île-du-Sable et que les travaux réalisés ne respectent pas les autorisations émises dans le permis;

Il est proposé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité de mandater les procureurs de la municipalité afin de prendre les mesures nécessaires afin que les travaux réalisés au 347, chemin Île-du-Sable, respectent les autorisations émises dans le permis et que lesdits travaux respectent la réglementation municipale en vigueur.

Adoptée.

### **PÉRIODE DE QUESTION PORTANT SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – LOT 4 174 299 AFIN DE PERMETTRE DE MAINTENIR L'INSTALLATION D'UNE THERMOPOMPE DANS LA COUR LATÉRALE SUR RUE À 6,27 MÈTRES DE L'EMPRISE DE LA RUE DE LA RIVIÈRE**

Le directeur général présente la demande de dérogation mineure déposée par les propriétaires du lot 4 174 299.

Aucune intervention ou question du public.

2016.07.206

### **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – LOT 4 174 299**

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires du lot 4 174 299 demandent l'autorisation de maintenir une thermopompe dans la cour latérale sur rue à 6,27 mètres de l'emprise de la rue de la Rivière alors que la norme est de sept (7) mètres;

CONSIDÉRANT QUE ce non-respect de la marge de sept (7) mètres est dû à la rénovation cadastrale en vigueur depuis le 18 février 2011;

CONSIDÉRANT QUE le CCU a émis un avis favorable à la demande de dérogation mineure et qu'il n'y a aucune opposition à cette dernière;

Il est proposé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité d'autoriser la demande de dérogation mineure qui a pour effet de maintenir une thermopompe dans la cour latérale sur rue à 6,27 mètres de l'emprise de la rue de la Rivière alors que la norme est de sept (7) mètres.

Adoptée.

**LOISIRS ET CULTURE (BIBLIOTHÈQUE, CENTRE COMMUNAUTAIRE, ARÉNA, PARC ET LOISIRS)**

**DIVERS**

Aucun point.

**PÉRIODE DE QUESTIONS GÉNÉRALES (15 minutes)**

Des questions sont posées par le public sur les sujets suivants :

- Puisard;
- Rapport de l'eau potable;
- Assemblée de consultation publique réf.: oléoduc.

**RAPPORT DES COMITÉS**

- SDE – Assemblée générale;
- CJS – Lancement officiel;
- 350<sup>ième</sup> – Conférence de presse et lancement de la programmation;
- Fête nationale;
- Hôtel de ville – Suivi.

2016.07.207

**LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité, que la présente séance est levée à 20 h 20.

Adoptée.

\_\_\_\_\_  
Diane Aubut  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Jacques Taillefer  
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Diane Aubut, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Diane Aubut, mairesse